

# Institutions européennes en Méditerranée

## Commission européenne : les intentions du futur commissaire à l'immigration

Le futur commissaire à l'immigration, le Grec Dimitris Avramopoulos, a été entendu le 30 septembre par la commission des Libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. À cette occasion, il a notamment affirmé son rejet de l'idée d'une « Europe forteresse », expliquant que la protection des droits fondamentaux était sa priorité principale. Selon lui, « l'histoire a montré que de telles forteresses, qui cherchent à protéger les citoyens des menaces extérieures, finissent par réduire à l'esclavage ceux qu'elles étaient censées sauvegarder ». Dimitris Avramopoulos a mis l'accent sur la nécessité d'un cadre réglementaire sur l'immigration, la meilleure façon selon lui de combattre l'immigration irrégulière, tout en permettant à l'Europe de répondre aux manques de compétences et d'attirer les talents dont elle a besoin.

Sur le sujet de l'asile, Dimitris Avramopoulos a rejeté l'idée d'une révision complète du règlement Dublin III, tout en se disant favorable à la révision de « points particuliers » du règlement. Il souhaite notamment que chaque pays puisse déterminer le nombre de demandeurs d'asile qu'il est capable d'accueillir. Dimitris Avramopoulos souhaite également encourager les États membres à accueillir davantage de réfugiés dans le cadre de la réinstallation, c'est-à-dire l'accueil de réfugiés établis dans des pays tiers. Il a par ailleurs soutenu l'idée de permettre le dépôt et l'examen de demandes d'asile auprès des corps diplomatiques européens en dehors de l'Europe.

Le futur commissaire a dans le même temps plaidé pour un meilleur partage de la gestion des frontières. Il a exprimé son attachement à l'espace Schengen, estimant qu'il s'agit de « l'une des plus grandes réalisations de l'intégration européenne », et a soutenu l'intégration de la Bulgarie et de la Roumanie dans cet espace. Parallèlement, il a indiqué qu'il chercherait à étendre les responsabilités de l'agence Frontex, qui devrait selon lui « à la fois sauver des vies tout en protégeant les frontières ». Il souhaite la mise en place d'un « véritable système de frontières européennes », avec un corps européen de gardes-frontières pour surveiller les frontières extérieures.

Pour plus d'information, consultez [l'article d'Euractiv](#).